

Image not found or type unknown



aide juridictionnelle en cas de divorce

Par **nathalie26**, le **17/05/2011** à **11:34**

Bonjour,

Lorsque mon divorce a commencé (que j'ai demandé il y a 3 ans) j'étais interimaire et gagnais très bien ma vie, aujourd'hui cette interim c'est arrêté depuis 2 ans 1/2 je me suis restructuré et aujourd'hui je débute un congé parental et la nouvelle personne avec qui je suis et en création d'entreprise et touche en complément du chômage puis je aujourd'hui demander une aide juridictionnelle car avec nos revenus en enlevant pension loyer facture il nous reste que 400 euros pour vivre
merci pour votre réponse